

# **RAPPORT MUNICIPAL N° 38**

## **AU CONSEIL COMMUNAL**

**Réponse au postulat de M. le Conseiller communal  
Christian Udasse "Pour l'organisation annuelle et  
la mise en place d'un festival du développement  
durable à Nyon"**

**Délégué municipal : Monsieur Daniel Rossellat**

Nyon, le 19 décembre 2011

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité souhaite répondre, par le présent rapport, au postulat de M. le Conseiller communal Christian Udasse du 19 avril 2011 "Pour l'organisation annuelle et la mise en place d'un festival du développement durable à Nyon".

Par son postulat M. Christian Udasse demandait d'améliorer la visibilité des événements liés au développement durable, organisés tout au long de l'année par la Ville, en les réunissant dans un événement annuel unique.

Avant de répondre précisément à la proposition, la Municipalité souhaite profiter de l'opportunité pour rappeler sa définition du développement durable, ainsi que les axes d'action mis en œuvre à Nyon.

## **Objectif et méthode**

---

S'engager pour un développement durable de la ville, signifie viser un développement équilibré reposant sur :

- Une économie locale diversifiée, qui crée des emplois pour les habitants de la région, répond à leurs besoins, et participe à la cohésion sociale et à la qualité de vie locales ;
- Une société conviviale et solidaire dans laquelle chacun trouve sa place ;
- Un environnement préservé et valorisé qui offre, à long terme, un cadre de vie sain et les ressources naturelles nécessaires.

Pour y parvenir la Municipalité agit selon plusieurs axes, en particulier :

- L'intégration des principes du développement durable dans toutes les politiques publiques ;
- La recherche d'exemplarité de l'administration communale ;
- La sensibilisation et l'incitation des habitants à s'engager dans un effort collectif.

Cette politique de sensibilisation et d'incitation se concrétise elle-même par différents moyens :

- Des offres comme les subventions dans le domaine de la mobilité ou des énergies, les vélos en libre-service, etc.
- Des actions qui impliquent une partie des habitants, des entreprises et des associations, sans forcément créer un événement, par exemple, les opérations énergie dans les écoles, la sensibilisation auprès des propriétaires pour la protection des hirondelles et des martinets, la promotion des plans mobilité auprès des entreprises, le soutien à la création d'un plantage au Chemin de Bourgogne, le prix du développement durable qui récompense une initiative exemplaire, le programme Quartier Solidaire aux Plantaz, etc.
- Des événements gratuits, tout public, à l'échelle de la ville ou d'un quartier, qui cherchent à mobiliser largement la population sur un temps limité autour d'une thématique spécifique. C'est, par exemple, le cas de la Semaine de la mobilité, de En mai fait ce qu'il te plaît qui fait découvrir aux enfants des activités culturelles originales, ou encore de la Journée Proximité qui met en valeur l'agriculture de proximité.

La Municipalité considère que le postulat traite essentiellement de cette dernière catégorie.

## Proposition en réponse au postulat

---

La Municipalité partage le souci de M. Christian Udasse concernant la visibilité et la lisibilité des événements qu'elle organise et leur accès possible au plus grand nombre.

Elle n'est toutefois pas convaincue que la réunion de tous les événements en un seul soit la solution la plus appropriée, pour les raisons suivantes :

- Organiser un seul gros événement, éventuellement sur plusieurs jours, n'assure de la visibilité que pendant une courte période, alors qu'une série d'événements au cours de l'année permet de rappeler régulièrement des messages et d'assurer une présence en continu.
- Organiser plusieurs événements avec chacun une thématique claire (mobilité douce, respect du cycle de l'eau, économie d'énergie, sport pour tous, bien vivre ensemble, etc.) assure la clarté d'un message qui devient alors plus facile à communiquer et à comprendre par le public intéressé. Une journée ou une semaine dédiée au développement durable risque de devenir très touffue en terme de message et donc moins attractive pour la population.
- Plusieurs événements menés aujourd'hui, ou qui pourraient être créés dans le futur, sont calqués sur un calendrier mondial, européen ou suisse. C'est le cas, par exemple, de la Fête des voisins, de la Semaine de la mobilité, de la Journée mondiale de l'eau, de *l'Energy Day*. Nyon pourrait se distancier de tels calendriers, mais elle perdrait alors les bénéfices de la communication des autres collectivités engagées et de l'effet de synergie.

La Municipalité propose donc une alternative tenant compte des nombreux festivals et manifestations que compte la ville par rapport à sa taille, ainsi que des ressources limitées à disposition. Il s'agit de créer un genre de festival du développement durable toute l'année en créant un "fil rouge développement durable" reliant toute une série d'événements actuels et à créer, organisés par la Ville ou des associations. Ce fil rouge pourrait se concrétiser par une communication commune qui permettrait au citoyen qui souhaite être un acteur de la ville durable de connaître le programme des événements de l'année. Cette communication ne remplacerait pas la communication spécifique à chaque événement, elle viendrait en complément de manière ponctuelle, une ou deux fois par an, et serait rappelée dans la communication de chaque événement.

Plusieurs types d'événements peuvent être mis sous cette bannière dès 2012 :

- Les événements qui incitent les habitants à respecter leur environnement : la Journée du vélo, la Semaine de la mobilité (y compris la Journée à pied à l'école), les Journées du patrimoine.
- Les événements qui encouragent la convivialité et le bien vivre ensemble : la Fête des voisins, Animes ton quartier, Animes tes vacances, la Fête Interculturelle.
- Les événements qui accompagnent plutôt les individus dans leur recherche d'ouverture, de richesse culturelle et intellectuelle, et d'une vie saine : En Mai fait ce qu'il te plaît et la Fête du sport.

Par ailleurs, le rattachement de chacun de ces événements au "fil rouge développement durable" peut être renforcé par deux aspects :

- Chacun des événements se doit d'être exemplaire dans le domaine de l'efficacité économique, de l'éthique et de la solidarité, ainsi que du respect de l'environnement. Un guide pour des manifestations responsables est en préparation, les conseils qu'il contient s'appliqueront en priorité aux événements organisés par la Municipalité.
- Chaque événement constitue une opportunité de passer un message sur d'autres thèmes, sans porter préjudice au message principal de l'événement. Une réflexion approfondie mérite d'être menée pour profiter de synergies potentielles.

Outre les événements mentionnés ci-dessus, la Municipalité est consciente que d'autres événements de sensibilisation pourraient ponctuer l'année et compléter les efforts dans certains domaines importants pour le développement durable de la ville :

- Une participation est prévue à la Journée mondiale de l'eau 2012.
- Des journées Coup de balai ont été organisées ponctuellement ces dernières années et Nyon a participé plusieurs fois à Net'Léman, ces événements pourraient être relancés ; par ailleurs des vides-greniers s'organisent ponctuellement dans les quartiers, ils mériteraient d'être encouragés et développés.
- Une fête Nature en ville pourrait s'inscrire dans le prolongement de la Journée de la biodiversité organisée en 2010 et mobiliser les habitants autour de thèmes comme les plantages, les ruches urbaines, la protection de la faune et la flore urbaines, etc.
- Un événement dédié aux économies d'énergie et à la production d'énergie renouvelable pourrait venir compléter les actions menées dans les écoles et l'administration et bientôt dans les quartiers.
- La Journée Proximité, organisée pour la première fois en 2011 grâce à l'engagement d'étudiants en fin de cycle, mériterait d'être renouvelée chaque année pour mettre en valeur l'agriculture de proximité.
- Le Duel intercommunal - La Suisse bouge a été organisé pour la première fois en 2011 et pourrait être renouvelé et prendre de l'ampleur.
- Enfin, tout un axe de réflexion reste à développer autour de thématiques plus économiques, en particulier le rôle du consommateur comme un acteur influent du système de production et de distribution.

Si les idées sont là, les réalisations éventuelles doivent pourtant tenir compte des ressources limitées à disposition de l'administration communale. Renforcer les événements de sensibilisation passerait nécessairement par la mobilisation de ressources supplémentaires, qu'elles soient internes ou externes dans le cadre de partenariats avec des associations ou des groupes d'habitants.

Dans un second temps, ce principe du "fil rouge développement durable" pourra aussi être étendu aux offres et actions de sensibilisation des différents services qui, sans être des événements, incitent à un comportement économiquement raisonnable, solidaire et respectueux de l'environnement.

## **Conclusion**

---

La Municipalité partage le souci de M. le Conseiller communal Christian Udasse d'assurer la visibilité des événements et actions menés par la Ville dans le domaine du développement durable.

Plutôt que de concentrer les efforts sur l'organisation d'un événement unique, elle propose de renforcer les liens entre les différents événements existants en les plaçant sous une bannière commune "développement durable" qui fera l'objet d'une communication complémentaire dès 2012.

Si les moyens nécessaires seront mis à sa disposition, et si des partenariats pourront être trouvés, la Municipalité cherchera volontiers à renforcer la palette des événements proposés à la population en se concentrant sur les messages essentiels à l'échelle du territoire nyonnais et en visant l'inscription d'événements dans le temps plutôt que des actions ponctuelles.

La Municipalité s'engagera également pour que chaque événement soit exemplaire sur le plan de l'efficacité économique, de l'éthique et de la solidarité, ainsi que du respect de l'environnement.

Enfin, elle approfondira la réflexion pour renforcer les synergies de contenu entre les événements, et pour étendre le "fil rouge développement durable" à l'ensemble des actions de sensibilisation et d'incitation qui peuvent s'y raccrocher.

Pour terminer, la Municipalité se permet également de suggérer que le Conseil communal examine s'il pourrait lui-même se mobiliser et porter des actions dans le domaine du développement durable, montrant ainsi l'importance qu'il accorde à cet objectif.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

## **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le rapport municipal N° 38 concernant la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Christian Udasse du 19 avril 2011 "Pour l'organisation annuelle et la mise en place d'un festival du développement durable à Nyon".

**ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide :** de prendre acte du rapport municipal N° 38 valant réponse au postulat M. le Conseiller communal Christian Udasse du 19 avril 2011 "Pour l'organisation annuelle et la mise en place d'un festival du développement durable à Nyon".

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 décembre 2011 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

### **AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ**

Le Syndic :

Is

D. Rossellat



Le Secrétaire :

Is

C. Gobat

## **Annexe :**

- Postulat du Conseiller communal Christian Udasse pour l'organisation annuelle et la mise en place d'un festival de développement durable à Nyon

### **1<sup>ère</sup> séance de la commission**

Municipal délégué	M. Daniel Rossellat
Date	Mercredi 15 février 2012 à 19H15
Lieu	Ferme du Manoir – Salle de conférence I

**POSTULAT POUR L'ORGANISATION ANNUELLE  
ET LA MISE EN PLACE  
D'UN FESTIVAL ANNUEL DE DEVELOPEMENT DURABLE  
A NYON**

Monsieur le Président,

L'avenir de notre ville ainsi que de notre région passe par un développement durable effectif.

Notre groupe est très sensible à cette approche et cela permettra au conseil de suivre aussi de manière plus transparente les projets et propositions émanants des différentes associations nyonnaises et de calculer leur impact, financier et surtout image pour notre ville.

Beaucoup de promotions se sont faites jusqu'à présent telles que journée de la mobilité, attribution de prix divers etc.. Mais il faut le reconnaître, cela ne permet pas à la majorité de la population de participer de manière concrète et conviviale à une vision réelle et complète de la situation du développement durable qui se met petit à petit actuellement en place.

Ce manque de visibilité de l'ensemble des travaux terminés ou en cours ou bien à faire, devrait faire l'objet d'un concept global **sous la forme d'un festival annuel.** Cette manifestation permettrait de regrouper plusieurs événements( mobilité douce,proximité etc. )sous la responsabilité de la responsable actuelle qui dépend directement du Syndic et serait le point d'orgue d'un travail efficace vu et apprécié par tout un chacun.

Pour cela nous demandons à la Municipalité In Corpore d'étudier, d'analyser et de proposer la mise en place d'un tel festival comme cela se fait actuellement dans les différentes villes du Canton de Genève avec succès.

Il serait judicieux et heureux de montrer à notre population par un tel festival une nouvelle approche pour l'amélioration de la qualité de vie dans notre cité et et parla suite pourquoi pas y faire adhérer notre région.

Ce festival du développement durable pourrait être axé en plusieurs lieux de notre ville. Eventuellement en coordination avec le Conseil Régional de notre région pour le futur.

Il s'agirait de mettre en place des ateliers avec visite de la population pour les problèmes actuels et à venir tels que :

- Atelier basé sur la chasse aux énergivores .
- Atelier Eco-car ( aperçu de nos véhicules respectueux de l'environnement, économiques et performants.
- Atelier montrant l'engagement de Nyon en matière de diminution de CO2 et comme corollaire l'augmentation de chlorophylle par un choix de mise place d'arbres répondant à ces critères
- Atelier d'un tri de déchets.
- Expositions diverses avec Noviodonum, Nyons ecc. Ainsi qu'une autre ville suisse
- Promenades thématiques à pied ou à vélo (Slow Up), y compris visites de nos différents parcs de loisirs ainsi que bord du lac à redécouvrir sous l'aspect environnemental.
- Débats et conférences sur des thèmes précis avec le journal La Cote et TRN.
- Remise de prix divers
- De films divers à faire sur la vie nyonnaise passée et actuelle.
- De journées portes ouvertes à la population de nos différents Services municipaux et associer les principales industries.
- Des visites nocturnes
- De nos forêts et espaces verts avec exposition de photos
- Visite de nos caves ainsi que découverte de notre vignoble .
- Création et mise en place d'un jardin botanique avec un marché des plantes ; ce serait le premier à Nyon derrière la route de St. Cergue.

Ce festival pourrait être couplé avec la fête de la musique par exemple.

Mais le principal serait sa durabilité dans le temps et la réception de personnalités diverses de Nyon, de sa région et de notre canton.

Une ville d'un autre canton pourrait être chaque année invitée et permettrait ainsi de mieux connaître les efforts faits en la matière ailleurs.

Nous prions donc la Municipalité de donner suite à ce postulat afin que l'on puisse avec orgueil dire qu'à Nyon **un art de vivre nyonnais est né.**

Nyon le 19 avril 2011

Christian Udasse  
Conseiller communal UDC

